



Association loi 1901 - **VoisiSécur**  
17 rue de la Corbière - 33500 Libourne  
☎ 0651366042 - [contact@voisisecur.fr](mailto:contact@voisisecur.fr)

### **Que trouve t-on dans l'article S-O du 26/01/14 ?**

Je me livre ici à une première analyse sans disposer de compétences requises pour interpréter la valeur de certains termes ou chiffres propres à l'espace judiciaire. Il s'agit donc d'une analyse initiale de béotien qui mérite une prise supplémentaire d'information.

### **Diminution de la délinquance générale et de proximité ?**

Il va falloir demander communication des indicateurs sur la base desquels cette affirmation est faite. Car, en constatant la remonté partielle de la délinquance pendant les fêtes sur Libourne (=> [voisisecur.fr](http://voisisecur.fr) § Dernières actualités => art. 23/01/2014), ce n'est pas l'analyse que nous en faisons.

Lorsque M. Valls annonce que les cambriolages ont explosés et que M. le Préfet indique que la priorité 2014 est la lutte contre les cambriolages, il y a là une différence exceptionnelle de prise en considération des cambriolages par rapport à la situation de Libourne.

### **Taux d'élucidation 52 % « supérieur à la moyenne nationale » ?**

Malgré tous les éléments et handicaps de la juridiction de Libourne, on obtient un taux supérieur à la moyenne ! Super ! Mais que signifie et comprends ce taux d'élucidation ?

### **Les cambriolages ont baissé de 8 % (445 affaires en moins 2012/2013) ?**

Là, on est vraiment très fort sur Libourne !

Mais cela veut peut-être simplement indiquer que l'on défère moins ou que l'on renvoie les plaintes comme "classée sans suite"<sup>1</sup>. Cela voudrait simplement dire que la justice ne traite pas correctement les cambriolages, et cela rejoindrait l'exemple cité par le G<sup>1</sup> Soubelet, par ailleurs éloquent à cet égard<sup>2</sup>. Alors, les forces de l'ordre peuvent faire ce qu'elles peuvent, si derrière ça ne suit pas, comment voulez-vous qu'il se passe quelque chose de positif !

Je pense que M. Le Procureur indique que la juridiction à diminué le traitement des affaires de cambriolage de 8 % ! Là, ça devient cohérent, mais c'est à déplorer !

En fait, tout outil statistique est valable dès lors qu'on en connaît la méthodologie et qu'on en présente, en toute transparence, les limites. Il convient donc de bien cerner la valeur et le contenu des indicateurs utilisés.

---

<sup>1</sup> C'est la cas de notre vice-président qui vient de recevoir la réponse à son courrier du 01/10/13, **ses deux cambriolages classés sans suite** et pour ma part pas de nouvelles de ma plainte ! Et pour vous, avez-vous des nouvelles de votre plainte ?

<sup>2</sup> Il cite « 4% d'augmentation des atteintes aux biens ... une étude sur un mois dans le département, montre que 65 % des personnes interpellées pour cambriolage sont à nouveau dans la nature, ce qui veut dire que lorsque vous en relâchez 65 %, ils continuent leurs activités ... » et « **+ 4 % de mise en cause et une baisse de 33 % des écroués.** ». Dans ces conditions, on comprend mieux !

**Série de braquage de boulangeries dont l'auteur a été identifié grâce à la vidéosurveillance.**

Quid du dernier braquage dans la boulangerie Firmin pendant les fêtes de fin d'année ? Manifestement, on n'a arrêté qu'un auteur parmi de multiples, à moins qu'il ait été arrêté et remis en liberté dans la foulée ?

**« L'atteinte aux biens, les cambriolages ne sont pas une priorité » <-> « Le vol n'est pas un viol »**

Là, on est bien dans un jugement de valeur et non dans le traitement de la délinquance. Il est clair que, si l'on ne traite pas un domaine de la délinquance, les statistiques baisseront toutes seules. Même chose pour l'enregistrement des plaintes que l'on n'enregistre pas dans les statistiques, elles baisseront toutes seules.

**Sur le plan de la cohérence quant à ces « Excellents chiffres ».**

D'une part on annonce un manque d'effectif en magistrats et fonctionnaires, d'autre part, on indique que l'on est « ... contraints d'opérer des choix prioritaires d'actions, voir de supprimer certaines audiences, ... » et un record historique du nombre de saisine,...

À priori, dans ces conditions, j'aurai conclu à un engorgement, un manque d'efficacité consécutif et une diminution des performances.

Mais chez-nous, c'est le contraire qui se produit. Devrions nous croire que l'augmentation de la charge de travail et la diminution des effectifs sont des gages d'efficacité ?

Alors, soit les méthodes pour faire baisser les statistiques sont contestables, soit nous avons à faire à des "génies" et il faut souligner le travail accompli.

Il convient donc de mettre cela en perspective. Chercher à savoir si, selon la gendarmerie, et malgré l'effet de rupture de leurs statistiques, les plaintes pour cambriolages sont réellement en baisse sur Libourne ? Car là aussi, il y a probablement des choses à creuser.

Donc, à suivre.

Patrick Rebeyrol

